

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID: 090-249000241-20230406-2023 02 14A-BF

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Jean-Louis HOTTLET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE membres titulaires, Noël CASTEX membre suppléant.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir:** Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseil	lers
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-14A Budget annexe pôle touristique de Brebotte - Compte administratif 2022

Rapporteur: Sandrine LARCHER



ID: 090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF

Vu la délibération 2022-03-15C du 14 avril 2022 adoptant le Budget primitif 2022,

Le budget est présenté en valeurs H.T.

### En fonctionnement:

- **16 721.54** € de dépenses
- **24 000.00** € de recettes

Soit un résultat fin 2022 de 7 278.46 €

## En investissement:

- **85 144.912** € de dépenses
- 70 341.50 € en recettes

Soit un résultat fin 2022 de - 14 803.41 € en investissement auquel il convient d'ajouter un déficit d'investissement 2021 de 42 847.38 €, soit un déficit cumulé de -57 650.79 €.

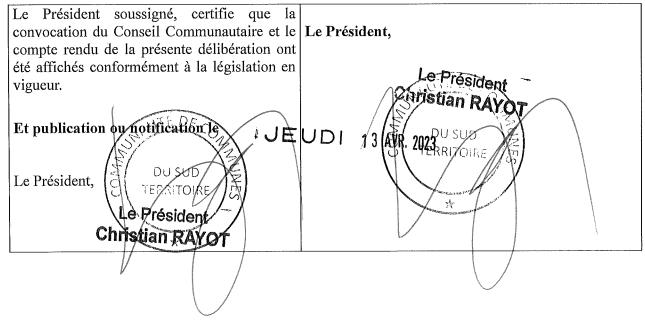
Le solde des restes à réaliser s'élève à 43 500.00 €.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

• D'adopter le Compte administratif 2022 du Budget annexe Pôle touristique Brebotte.

Annexe: Vue d'ensemble CA.



Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID: 090-24900<del>0241-20230406</del>-2023\_02\_14A-BF



# II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

	E	KECUTION DU B	UDGET		
		DEPE	NSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	Α	16 721,54	G	24 000,0
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	85 144,91	н	70 341,5
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si d	0,00 éficit)		0,00 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si d	42 847,38 éficit)		0,00 (si excédent)
			<b>-</b>	***************************************	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	144 713,83	= G+H+I+J	94 341,50
				,	
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	9 718,20	L	43 500,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	9 718,20	= K+L	43 500,00
DEOLUTAT.	Section de fonctionnement	= A+C+E	16 721,54	= G+I+K	24 000,00
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	≈ B+D+F	137 710,49	= H+J+L	113 841,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	154 432,03	= G+H+I+J+K+L	137 841,50

# **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	The agency of the control of
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante	Argentham (	0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 9 718,20	L 43 500,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	43 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

# Communauté de Communes du Sud Territoire - Pôle touristique Brebott Eñvôyê'èn préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagée mandatées		Tilres restant à	
204	Subventions d'équipement versées	_	0,00	U,	00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,	00,
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,	,00
23	Immobilisations en cours		9 718,20	0,	00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,	00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,	,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

Communauté de Communes du Sud Territoire - - Pôle touristique Breb ID: 090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRESIDENT, A GRANDVILLARS, le 06/04/202 Le PRESIDENT,

Ru su ERRITØIRE

Délibéré par le Conseil Communautaile, réuni en s A GRANDVILLARS, le 06/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

50

Nombre de membres présents :

30

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour:

Contre: Abstention:

Date de convocation :

30/03/2023

ABDOUN-SONTOT Lounès	SHA
ALEXANDRE Jacques	July 1
BENJAMAA Martine	N. Bertan
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	Soul \
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	CAM
CHEVALIER Philippe	S)
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	

Reçu en préfecture le 13/04/2023 Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - - Pôle touristique Bren (10: 090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	, 5
DAMOTTE Roland	Daniel Da
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	Dysi 3
EL MOUSSAFER Imann	<i>.</i>
FESSELET Gérard	, W.
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	<i>D</i>
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	n-4

Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

legger Evrailt

Communauté de Communes du Sud Territoire - - Pôle touristique Brebette (10:090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF

IV - ANNEXES IV
ARRETE ET SIGNATURES D2

MONNIER Claude	die la company de la company d
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	M
PERRIN Gilles	Mar.
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	Jor Veep
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	dere
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	/ jold
THOMAS Françoise	q (b)

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - - Pôle touristique Breb ID: 090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	Frake

DU/SUD TERRITOIR

C-3-4-D02

Communauté de Communes du Sud Territoire

# Etat des dépenses engagées non mandatées

Pôle touristique Brebotte(60002) - 2022

07/02/2023 - 14:41:00

Reste à réaliser	9718.20 €	9718.20 €
	Tiers: SA SPL sud immobilier	
nc	Tiel	
Fonction		92
Opération pour vote	Engagement: 1 - Avance réalisation du pôle touristique rural BREBOTTE	
Compte	1 - Avance réalisation du pô	238
Date SF	Engagement:	

9718.20 € Le Président Christian RAYOT Le présent état est arrêté à la somme de : MANUTÉ DE CO MANUTÉ DE CO MANUTÉ DE CO SANTERRITOIRE SANT SANTERRITOIRE SANT SANTERRITOIRE SANT L'ordonnateur :

Pour le Primiéent Le Vice-Président Dampel FREIZY

Etat des dépenses engagées non mandatées

Page 1 sur

ID: 090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF

Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023

ETOPFE02

Reçu en préfecture le 13/04/2023 Bersel Levisuit Publié le 43500.00€ 43500.00€ 07/02/2023 - 14:41:02 43500.00€ Reste à réaliser ID: 090-249000241-20230406-2023\_02\_14A-BF Page 1 sur Christian RAYOT がいりょうフィーファイ ツー Dampel French Le Président Le présent état est arrêté à la somme de : MASAN DU SUD ON TERRITORE SAN DI SUD SAN DI SUD SAN DI SUD SIN DI SUD DI SU DI SUD DI SU DI SUD DI SU DI SU DI SUD DI SUD DI SUD DI SUd L'ordonnateur: Etat des recettes certaines restant à émettre Pôle touristique Brebotte(60002) - 2022 Tiers: ETAT Etat des recettes à rattacher Fonction 92 Engagement: 2 - DETR 2022 AGRANDISSEMENT Café du Canal Communauté de Communes du Sud Territoire Compte 1311 Date DA ETOPFE02

Envoyé en préfecture le 13/04/2023